

ACCIDENT ? MALADIE ? HANDICAP ?

L'un de vos collaborateurs rencontre des difficultés à accomplir ses tâches de travail à cause de problèmes de santé ? Ses arrêts de travail se multiplient ou vous craignez pour sa reprise de poste ?

Notre Cellule de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (CPDP) vous accompagne dans la recherche de solutions pour anticiper le retour et le maintien en emploi de votre salarié



POUR CONTACTER NOTRE CELLULE
cpdp@sstsimplup.fr

COMMENT ?

Des solutions concrètes pour garder vos collaborateurs en poste

Notre équipe pluridisciplinaire (médecin du travail, infirmière, ergonome, psychologue du travail, assistante sociale, conseillère maitien en emploi) vous accompagne pour maintenir vos salariés en emploi : études de poste, aménagements ergonomiques, adaptation des missions ou orientation vers un poste compatible avec leur santé, au sein de votre entreprise ou vers une solution externe.

POURQUOI ?

5 raisons de s'engager dans la prévention de la désinsertion professionnelle :

- ✓ Réduire les coûts générés par les absences
- ✓ Améliorer les conditions de travail
- ✓ Préserver les compétences de vos salariés
- ✓ Valoriser votre image employeur
- ✓ Répondre à vos obligations légales de sécurité et prévention



Ensemble, trouvons le meilleur équilibre entre santé et travail !

POUR CONTACTER NOTRE CELLULE

cpdp@sstsimplup.fr